

ECOLE PRIVEE "OR TORAH"

Association d'enseignement privé à but non lucratif - Loi 1901

Siret 782 614 895 00038 - APE 8531Z

2, Avenue Villebois-Mareuil 06000 Nice

RAPPORT FINANCIER AU 31/08/2025

Marc DESFORGES

33 rue Verdi

06000 Nice

Tél : 06 23 08 12 87

Mail : marcdesforges@hotmail.fr

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de AIX-BASTIA

ASSOCIATION GROUPE SCOLAIRE OR TORAH

Siège social :

2, Avenue Villebois-Mareuil

06000 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

Aux Membres de l'Association réunis en assemblée générale

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2025, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Groupe Scolaire Or Torah, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

M

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nice, le 13 janvier 2026

Le commissaire aux comptes

Marc DESFORGES



Marc DESFORGES

33 rue Verdi

06000 Nice

Tél : 06 23 08 12 87

Mail : marcdesforGES@hotmail.fr

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de AIX-BASTIA

ASSOCIATION GROUPE SCOLAIRE OR TORAH

Siège social :

2, Avenue Villebois-Mareuil

06000 NICE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le

31 août 2025

Aux Membres de l'Association réunis en assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions suivantes passées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce :

- Mandat de mise en place et de suivi des élections du CSE

Personne concernée et fonction : Madame Magali Benamou, Présidente

Nature et objet : Une mission de mise en place et de suivi des élections du CSE

Modalités : Un montant de 1200 euros TTC a été comptabilisé en charges au cours de l'exercice au titre de cette convention.

- **Mandat de mission d'architecte**

Personne concernée et fonction : Monsieur Rodolphe Douillet, Membre du Conseil d'Administration.

Nature et objet : Une mission d'architecte concernant le projet de réfection des façades.

Modalités : Un montant de 1 830,60 euros TTC a été comptabilisé en charges au cours de l'exercice au titre de cette convention.

Nice, le 13 janvier 2026

Le commissaire aux comptes

Marc DESFORGES

MARC DESFORGES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
83 rue Verdi 06000 NICE
SIRET : 52229339800023

SOMMAIRE

RAPPORT DU TRESORIER	P3
COMPTES ANNUELS AU 31/08/2025	
- Bilan au 31/08/2025	P4-5
- Compte de Résultat	P6-7
Annexe aux comptes annuels au 31/08/2025	
- Principes comptables	P8
- Faits marquants de l'exercice	P9
- Notes sur le Bilan	P10
- Compte d'exploitation du Lycée	P11

RAPPORT DU TRESORIER

Les éléments significatifs au 31/08/2025

Emplois

1) Frais de fonctionnement

Les charges d'exploitation de 1 522 682 euros cette année contre 1 401 862 l'année dernière, ont augmenté de 8,62% soit une hausse de 120 820 euros. Les principales explications sont les suivantes :

- Les achats alimentaires sont stables par rapport à l'année dernière; ils sont passés de 91 144 € à 88 762 €; soit une baisse de 2 382 euros.
- Les autres achats et charges externes se sont élevées à 345 254 € (contre 266 209 € l'année dernière), soit une hausse de 79 KE; tous les postes ont augmenté mais cette hausse s'explique surtout par les commentaires sur les postes suivants.

Les prestations liées aux sorties scolaires ont augmenté de + 6 KE (sorties à marseille et cannes notamment).

Par ailleurs, la consommation de l'EDF et du gaz reste stable d'une année sur l'autre (29 KE) : pas de hausse du tarif.

Les charges locatives du lycée sont toujours à 24 000 euros, comme prévue par la convention.

Les frais d'entretien immobilier et mobilier se sont élevés à 31 KE (contre 13 KE l'année précédente, soit une hausse de 18 KE : Nettoyage de l'école, plomberie et électricité).

Les honoraires se sont élevés à 52 KE (contre 39 KE l'année précédente), soit une hausse de + 12 KE. Cette augmentation s'explique par les nombreuses interventions de professeurs extérieurs pour la formation et l'enseignement de l'hébreu moderne , notamment aux enseignants. Il y a eu également 3 KE d'honoraires liés au gala

Les frais du gala se sont élevés à 39 KE. Cela faisait plusieurs années que l'école n'avait pas organisé son gala.

- Les impôts et taxes sont stables par rapport à l'année dernière; ils sont passés de 41 KE pour l'année dernière à 40 KE cette année. Il s'agit essentiellement de la taxe sur les salaires et les frais de formation continue.

- Salaires et traitements:

Ils sont passés de 731 KE pour l'année dernière à 758 KE pour cette année, soit une hausse de 26 KE. Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'heures et de salaire pour certains postes : secrétaire, vigile et enseignants.

2) Investissements

Comme l'année dernière, l'école a procédé à des investissements, à savoir :

Travaux de rénovation intérieur 96 KE.
Bac à graisse par Snadec 10 KE.
Climatiseurs pour maternelle et primaire 16 KE.
Pour le lycée Matériel pédagogique 9 KE et Mobilier 6 KE.

Ressources

L'école-collège a scolarisé cette année 293 élèves contre 300 élèves l'année précédente; soit 7 élèves de moins.
L'effectif du Lycée est de 84 élèves contre 87 élèves l'année dernière; soit 3 élèves de moins.

La participation des familles aux frais de scolarité et de cantine a augmenté de 17 KE, lycée inclus.

- La participation de l'Etat et des collectivités est d'un montant de 412 188,20 euros contre 410 885,18 euros.
Cette participation a légèrement augmenté de 1 303,02 euros. Les comptes se présentent de la façon suivante:

	Année N	Année N-1	Variation
Forfaits d'externat de l'Academie de Nice :	71 071,77	74 310,41	- 3 238,64
Forfaits d'externat Lycée Académie de Nice :	41 587,58	41 594,03	- 6,45
Forfaits d'externat du Département AM :	51 715,00	54 245,00	- 2 530,00
Forfait Communal de la Marie de Nice :	169 724,80	173 277,50	- 3 552,70
Forfaits d'externat Lycée Région :	58 869,30	52 382,25	+ 6 487,05
Autres subventions Département :	19 219,75	15 075,99	+ 4 143,76
Subventions ASP - contrats aidés : plus de contrat	0,00	0,00	0,00
Subvention Région- accès internet haut débit	0,00	0,00	0,00
Contributions financières autres organismes	120 138,00	87 098,00	+ 33 040,00
Total	532 326,20	497 983,18	34 343,02

Comme indiqué ci-dessus, nous percevons par ailleurs d'autres subventions qui n'entrent pas dans le cadre des forfaits.
Hausse des contributions financières des autres organismes : YAEL Foundation et FSJU.

Les ressources liées à la générosité (Dons) sont passées de 52 991,08 euros à 145 594,28 euros, soit une hausse de 92 603,20 euros, et cela grace à l'organisation d'un gala et de la mise en place d'une campagne Allodons. Cela faisait plusieurs années qu'aucun gala n'était organisé. Son succès a permis notamment de dégager un bénéfice comptable de 59 395,90 euros sur 2024-2025.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration de l'Ecole proposera à l'Assemblée générale l'affectation du bénéfice comptable de 59 395,90 euros au compte de réserves.

PERSPECTIVES DE LA NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE

Compte tenu du succès rencontré, il est prévu d'organiser un nouveau Gala et en parallèle un Allodons en mars 2026.

Maintenir l'effectif actuel des élèves.

Bilan Actif

ECOLE PRIVEE "OR TORAH" 31 août 2025

		Du 01/09/2024 au 31/08/2025			Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Etat exprimé en euros		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	AA	AB			
Frais de recherche et de développement	AE	AF			
Concessions brevets droits similaires	AI	AJ			
Fonds commercial	AM	AN			
Autres immobilisations incorporelles	AG	AR			
Immobilisations incorporelles en cours	AU	AV			
Avances et acomptes	AY	AZ			
Immobilisations corporelles					
Terrains	BC	BD			
Constructions	BG	BH	99 310	133 026	43 025
Installations techniques, mat et outillage indu	BK	BL	39 287	16 724	15 505
Autres immobilisations corporelles	BO	BP	342 783	123 069	118 969
Immobilisations grevées de droit	BS	BT			
Immobilisations corporelles en cours	BW	BX			
Avances et acomptes	CA	CB			
Immobilisations financières					
Participations	CE	CF			
Créances rattachées à des participations	CI	CJ			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM	CN			
Autres titres immobilisés	CQ	CR			
Prêts	CU	CV			
Autres immobilisations financières	CY	CZ		1 040	1 040
TOTAL (I)	DC	755 239	481 380	273 860	178 539
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	DH	DI			
En-cours de productions de biens et service	DL	DM			
Produits intermédiaires et finis	DP	DQ			
Marchandises	DT	DU			
Avances et Acomptes versés sur comma	DX	DY		2 263	1 140
Créances					
Créances usagers et comptes rattachés	EB	45 481	12 887	32 594	19 736
Fournisseurs débiteurs	EF	4 554	EG	4 554	0
Personnel	EJ	0	EK	0	2 550
Organismes sociaux	EN	688	EO	688	810
Etat, impôts sur les bénéfices	ER	ES			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	EV	EW			
Autres créances	EZ	17 504	FA	17 504	75 570
Valeurs mobilières de placement	FD	671	FE	671	671
Disponibilités	FH	371 453	FI	371 453	365 627
Charges constatées d'avance	FL	35 382	FM	35 382	32 680
TOTAL (II)	FP	477 996	12 887	465 109	498 784

		Du 01/09/2024 au 31/08/2025			01/09/2023 Au 31/08/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Charges à répartir sur plusieurs exercices	FT				
Pimes de remboursement des emprunts	FX				
Ecart de conversion actif	GB				
TOTAL ACTIF	GF	1 233 235	GG	494 267	738 969
					677 323

Bilan Passif

ECOLE PRIVEE "OR TORAH" 31 août 2025

Etat exprimé en euros			Du 01/09/2024 au 31/08/2025	Du 01/09/2023 au 31/08/2024
	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	0	
	Ecart de réévaluation	AC	0	
	Réserve	AE	239 589	207 874
	Report à nouveau	AG	0	
	Résultat de l'exercice	AI	59 396	31 714
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Ecart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS	174 212	121 009
	Provisions réglementées	AU		
	Droits des propriétaires (commodat)	AW		
Capitaux propres	Total des capitaux propres	AY	473 196	360 598
	Provisions pour risques et charges	BA		
	Total provisions	BC	0	0
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
Fonds dédiés	Total fonds dédiés	BI	0	0
	Emprunts et dettes assimilées	BK	44 362	69 389
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM	48 612	43 536
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	97 318	72 649
	Autres dettes	BP	69 280	66 651
	Produits constatés d'avance	BQ	6 200	64 500
	Total des dettes	BS	265 772	316 726
Dettes				
	Ecart de conversion passif	BU		
TOTAL PASSIF		BW	738 969	677 323

Compte de résultat - Produits

Etat exprimé en euros			Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Produits d'exploita- tion	Ventes de marchandises	AA	0	5 135
	Production vendue de biens	AC	0	0
	Production vendue de services	AE	868 506	809 429
	Montant nets produits d'exploitation	AG	868 506	814 564
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Concours publics et Subvention d'exploitation	AM	434 839	410 885
	Dons	AO	145 594	52 991
	Cotisations	AQ		
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires	AU		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	Autres produits	AW	130 465	133 246
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	710 899	597 122
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	1 579 405	1 411 686
Quotes-parts d'éléments du fond associatif virées au compte de résultat		BC	0	0
Produits finnciers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	3 505	4 840
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM	0	110
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
Produits exception- nels	Total des produits financiers (III)	BQ	3 505	4 950
	Produits exceptionnels sur opération de gestion	BS	0	312
	Produits exceptionnels sur opération en capital	BU	0	17 641
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	0	17 953
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)		CA	1 582 910	1 434 589
SOLDE DEBITEUR= DEFICIT		CC		
TOTAL GENERAL		CE	1 582 910	1 434 589

Compte de résultat - Charges

Etat exprimé en euros		01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Charge ss d'explo itation	Achats de marchandises et de matières premières	CG 88 762	91 144
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI 0	0
	Autres achats non stockés	CK 94 195	91 923
	Services extérieurs	CM 125 654	102 674
	Autres services extérieurs	CO 125 404	71 613
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ 39 997	41 566
	Salaires et traitements	CS 758 368	731 862
	Charges sociales	CU 216 251	196 431
	Autres charges de personnel	CW 9 034	10 580
	Subventions accordée par l'association	CY 4 400	4 400
	Dotations aux amortissements	DA 42 543	38 766
	Dotations aux provisions	DC 12 887	9 324
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	
	Autres charges	DG 5 186	11 580
	Total des charges d'exploitation (I)	DI 1 522 682	1 401 862
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK 0	0
Charge s financ.	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM 0	0
	Intérêts et charges assimilées	DO 832	1 013
	Différences négatives de change	DQ 0	0
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placement	DS 0	0
	Total des charges financières (III)	DU 832	1 013
Charge s except.	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	DW 0	0
	Charges exceptionnelles sur opération en capital	DY 0	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA	
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC 0	0
		EE	
Participation des salariés aux résultats (V)		EG	
Impôts sur les sociétés (VI)			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)		EI 1 523 514	1 402 874
SOLDE CREDITEUR= EXCEDENT		EK 59 396	31 714
TOTAL GENERAL		EM 1 582 910	1 434 589

REGLES ET METHODES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 Août 2025, dont le total est de 738 969 €

et au compte de résultat de l'exercice, qui fait apparaître un bénéfice net de 59 396 €

La durée de l'exercice est de douze mois, recouvrant la période du 1er Septembre 2024 au 31/08/2025

Les notes n°1 à 14, ci-après présentées, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1- RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence,

conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels pour les associations à but non lucratif (loi 1901). Mise en place du plan comptable des Associations (Règlement ANC n°2014-03 Pcg) depuis le 1er septembre 2019,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

B) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

(en mode linéaire)	
Construction & agencements des construc.	10 à 20 ans en mode linéaire
Matériel et outillage industriel	5 ans en linéaire
Installations générales, agencement, aménagement	5 à 10 ans en linéaire
Matériel de bureau et mobilier	3 à 5 ans en linéaire

C) STOCKS ET EN COURS

Non applicable.

Les denrées alimentaires et fournitures scolaires non consommées au 31 Août 2025 ont été enregistrées en charges constatées d'avance.

D) CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

E) SUBVENTIONS REGLEMENTEES

Les subventions d'investissements reçues sont enregistrées au bilan au poste des subventions réglementées.
L'amortissement de la subvention se fait par rapport aux dotations aux amortissements des investissements financés et au coût de revient de l'investissement financé.

NOTE 2- ETAT DES IMMOBILISATIONS

Voir état ci-joint.

NOTE 3- ETAT DES AMORTISSEMENTS

Voir état ci-joint.

NOTE 4- ETAT DES PROVISIONS

Voir état ci-joint.

NOTE 5- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances clients: 45 481 euros voir état ci-joint.
justification du montant des créances à moins d'un an : 25 009 euros
Créances à + d'un an: 0,00
Dettes à - d'un an: 242 940 euros
Dettes à + d'un an: 16 870 euros (Emprunt)

NOTE 6- COMPTES DE REGULARISATION

Voir état ci-joint.

NOTE 7- DETAIL DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES

Forfaits d'externat Ecole et Collège

Dont forfait externat. Inspection académique. Département des Alpes Maritimes.

Dont forfait communal

292 512

122 787

169 725

292 512

Forfaits d'externat Lycée

Dont forfait externat. Inspection académique. Région.

100 457

100 457

NOTE 8- DETAIL DES SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

Subventions Etat. Département des A.M

Asp - contrats aidés cui-cae

19 220

19 220

0

Subvention Région

	0
	19 220
	145 594
	33 465
	0
	112 129
	145 594

NOTE 9- DETAIL DES DONS

Dons manuels Ecole et Collège
Dons manuels Lycée
Allodons

NOTE 10 - AUTRES PRODUITS

Autres (inclus dans le poste "autres produits" reprises sur provision créances, contributions financières et transferts de charges)

Dont Reprises provisions sur charges

Dont Contributions financières autres organismes (Fsiu, Fondation Safra, Yaël Foundation)

Dont ex-transferts de charges coopérative, sécurité

Dont différences règlements

	167 567
	9 324
	120 138
	37 102
	1 004
	167 567

NOTE 11- INFORMATIONS DIVERSES

1- Produits

--> quote-part de subvention virée au résultat

--> divers (solde dettes fournisseurs, créances clients...)

	22 651
	22 651
	0

2- Charges

--> divers (solde créances clients, fournisseurs)

	73
	22 651
	73
	73

NOTE 12- EFFECTIF

L'effectif du personnel employé, en poste à la clôture de l'exercice a été de 29 salariés (temps plein et temps partiel).

Soit 23 salariés équivalent temps plein

NOTE 13 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés:

La provision pour départ à la retraite est estimée cette année à 119 KE, en retenant un taux d'actualisation de 3,44%. L'année dernière, elle était de 114 KE. Cette hausse s'explique par l'ajout de salariés passés en CDI et l'augmentation de salaires de certains postes : sécurité, secrétaire et enseignants.

2- Engagements reçus:

Mairie de Nice: Convention signée le 18/11/2024 à compter du 1/09/2024 renouvelée pour trois années, soit jusqu'au 31/08/2027.

- Forfait communal : 1 153 euros par enfant, pour les écoles maternelles de Nice, 907 euros par enfant pour les écoles primaires de Nice
- Participation informatique: A cette participation s'ajoute 7 euros par enfant au titre de l'aide au renouvellement du parc informatique.

- Participation à la restauration scolaire: 0,675 euros par repas consommés pour les élèves Niçois

Etat et Département des A.M.

Etat: le contrat d'association signé entre l'école et l'Etat, engage l'Académie de Nice et le Département des Alpes Maritimes au versements des forfaits d'externat. Les montants attribués sont calculés en fonction des effectifs et taux par arrêté ministériel et par l'Assemblée départementale lors du vote de son budget.

Sa Marim et Consistoire : Convention d'occupation à titre gratuit.

NOTE 14- HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

8 400

8 400

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'ensemble de la structure dégage un bénéfice de 59 396 euros contre un bénéfice de 31 714 euros en 2023-2024 et ce malgré une baisse du nombre d'élèves, soit 377 élèves contre 387 l'année dernière.

Nous constatons une hausse des services rendus de 20 332 €, une hausse des subventions de 1 303 € des collectivités locales, une hausse des dons de 92 603 € ainsi qu'une hausse des contributions des autres organismes (Fondation Yael et FSJU) de 33 040 € par rapport à l'année précédente.

Compte tenu de ces éléments, les produits d'exploitation augmentent de 167 719 € (en tenant compte des modifications du plan comptable, à savoir quote-part des subventions virées au compte de résultat qui étaient en résultat exceptionnel, et remontées en résultat d'exploitation).

Les charges d'exploitation ont augmentés de 120 820 €. Cette hausse s'explique par les postes : autres achats et charges externes pour + 79 KE par rapport à l'année précédente.

Il reste toujours dans les comptes la dette de 35 125 € concernant le voyage blanc-bleu de 2022/2023. Le consistoire devait verser une aide à ce sujet; celle-ci n'a jamais été versée.

Il a été organisé un gala dont les frais se sont élevés à 39 KE.

Les salaires ont augmentés de 26 KE par rapport à l'année précédente; ils se sont élevés à 758 368 € (contre 731 862 €).

Les pertes clients ont été moins importantes que l'année précédente, soit 4 638 € (contre 11 201 €),

La provision pour départ à la retraite est estimée cette année à 116 KE, en retenant un taux d'actualisation de 3,70%. L'année dernière, elle était de 114 KE.

Notes sur le Bilan du 31/08/2025

1) IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

	Valeur brute de	Augmentations	Diminutions	Réévaluation légale	
				Valeur brute des	VO immo fin ex
<i>Fonds commercial</i>	0	0	0	0	0
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0
<i>Terrains</i>	0	0	0	0	0
<i>Constructions</i>	136 462	95 874	0	232 336	0
<i>installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	45 881	10 740	610	56 011	0
<i>installations générales, agencements, aménagements divers</i>	446 852	15 893	94 141	368 604	0
<i>Matériel de transport</i>		0		0	0
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	81 892	15 356	0	97 248	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	711 087	137 863	94 751	754 199	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 040	0	0	1 040	0
TOTAL GÉNÉRAL	712 127	137 863	94 751	755 239	0

	Au début de l'ex	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
<i>Terrains</i>	0	0	0	0
<i>Constructions</i>	93 437	5 873	0	99 310
<i>installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	30 376	9 521	610	39 287
<i>installations générales, agencements, aménagements divers</i>	341 008	19 498	94 141	266 365
<i>Matériel de transport</i>	0	0	0	0
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	68 767	7 651	0	76 418
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	533 588	42 543	94 751	481 380
TOTAL GÉNÉRAL	533 588	42 543	94 751	481 380

Détail des investissements:**137863,22**

Faux plafond wc coté refectoire	1650,00
Travaux aménagt.cour intérieure	69952,28
Rénovation escalier	12136,88
Travaux rénovation intérieur	12135,11
Bac à graisse	10740,00
Climatiseurs poue maternelle+primaire	15892,80
Videoprojecteurs collège	3138,00
5 tables ping-pong pour lycée	2853,00
Spectrophotometre pour lycée	1750,00
Tableau blanc pour lycée	1524,29
Chaises+tables+armoires pour lycée	4079,52
Tables et chaises pour lycée	2011,34

Détail des mises au rebut**94751,03**

2 congélateurs du 01/09/1991	609,80
Aménagements locaux sci valrose	94141,23
du 01/09/1991	0,00
	0,00
	0
	0
	0

2) ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur com	2 263,00
Fournisseurs - avances et acomptes vers	2 263,00

Les créances représentent les familles n'ayant pas soldé les scolarités en fin d'année.

Clients	32 593,95
	55,50
	1 130,00
	196,50
	127,00
	200,00
	262,50
	1 712,00
	870,00
	1 612,85
	841,38
	605,68
	1 867,28
	424,78
	256,67
	599,92
	623,72
	69,28
	525,00
	128,00
	3 248,00
	243,20
	1 615,00
	410,00

	4 937,03
	216,25
	517,20
	315,72
	926,94
	500,00
	416,98
	200,00
	1 044,30
	230,00
	467,00
	509,46
	477,10
	17,28
	213,34
	1 846,56
	493,00
	400,00
	431,50
	593,28
	216,75

Clients douteux	12 886,98
	5 641,50
	742,82
	1 199,50
	1 713,00
	1 045,66
	1 515,00
	1 029,50

Autres Créances	17 504,00
Subventions d'investissements	8 504,00
Autres comptes débiteurs	9 000,00

Dans le tableau ci-dessous, le détail des comptes bancaires de l'école au 31/08/2025

Valeurs mobilières de placement	670,93
Valeurs mobilières - Sicav et fonds comm	670,93
Disponibilités	371 453,25
Bpca Epi - 20021041028	14 905,77
Bpca 20021040803	39 692,39
Bpca - 60221161805	6 770,73
Bpca - Livret A	79 347,48
Bpca - Livret Fidélis	228 050,38
Intérêts courus à recevoir	2 253,00
Caisse principale	433,50
Charges constatées d'avance	35 382,34
Charges constatées d'avance	31 672,16
Charges constatées d'avance Lycée	3 710,18

3° CAPITAUX PROPRES

Autres réserves	239 588,77
Autres réserves	239 588,77

Subventions d'investissement	174211,74
Préfecture des AM - travaux de sécurité	4552,11
Préfecture des AM - vidéo protection	795,63
Département des AM - mobilier de	0,00
Département des AM - matériel de cuisine	0,00
Préfecture des AM: dispositif alerte confinement	38188,00
Département des AM - matériel de cuisine	313,67
Département des AM - matériel de cuisine	1549,79
Département des AM - Climatiseurs	5167,49
Département des AM - complément Self + clim	7059,57
Yael Doudation subv.trvx	21468,84
Département des AM - bac à graisse	9549,79
FSJU	10240,52
Yaël Fondation trvx immobat	44580,82
Départ.AM - vidéoproj+armoire	8504,00
Yaël Fondation tablettes tactiles	10350,00
Yaël Fondation rénov.escalier	11891,51

4° DETTES

Emprunts et dettes assimilées	44 361,64
Emprunts auprès des établissements de	44 109,33
Cautionnements reçus	90,00
Intérêts courus sur emprunt	162,31

Avances et acomptes reçus sur	48 849,85
Clients - Avances et acomptes reçus	33 170,45
Clients - Avances et acomptes reçus Lyc	7 996,33
Clients créditeurs	4 683,07
RRR et avoirs à établir	3 000,00

Les inscriptions scolaires commençant en mai de l'année précédente , et les parents d'élèves paient des scolarités d'avance.

Fournisseurs et comptes rattachés	97 318,47
Centralisation Fournisseurs	51 176,53
Fournisseurs d'immobilisations	0,00
Fournisseurs - factures non parvenues	46 141,94

Les honoraires du Commissaire aux Comptes d'un montant de 8 400 euros furent provisionnés

Dettes fiscales et sociales	31 497,98
Sécurité sociale	21 177,00
Klésia Prévoyance Cadres	168,00
Uniprévoyance - personnel sous contrat	1 536,62
Humanis retraite	4 861,83
Etat - P.A.S	805,00
TVA à payer	395,00
Taxe sur les salaires	1 945,00
Etat - charges à payer	609,53

Autres dettes	37 782,43
467000 Crédoiteurs divers	35 125,00
Divers - charges à payer	2 657,43

Produits constatés d'avance	6 200,00
Produits constatés d'avance	6 200,00